

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Bernissart

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: TOURNAI - LEUZE - PERUWELZ  
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	419	9,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	17	0,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	22	0,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	22	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	15	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	59	1,3
	Terrains dévolus au transport	12	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,4	0
	Bâtiments spéciaux	2,1	0
	Sous-total	568	13,0
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	851	19,4
	Prés et pâtures	1.107	25,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	889	20,3
	Terres vaines et vagues	161	3,7
	Milieux naturels non exploités	194	4,4
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	17	0,4
	Sous-total	3.219	73,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		591	13,5
<b>Total</b>		<b>4.378</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

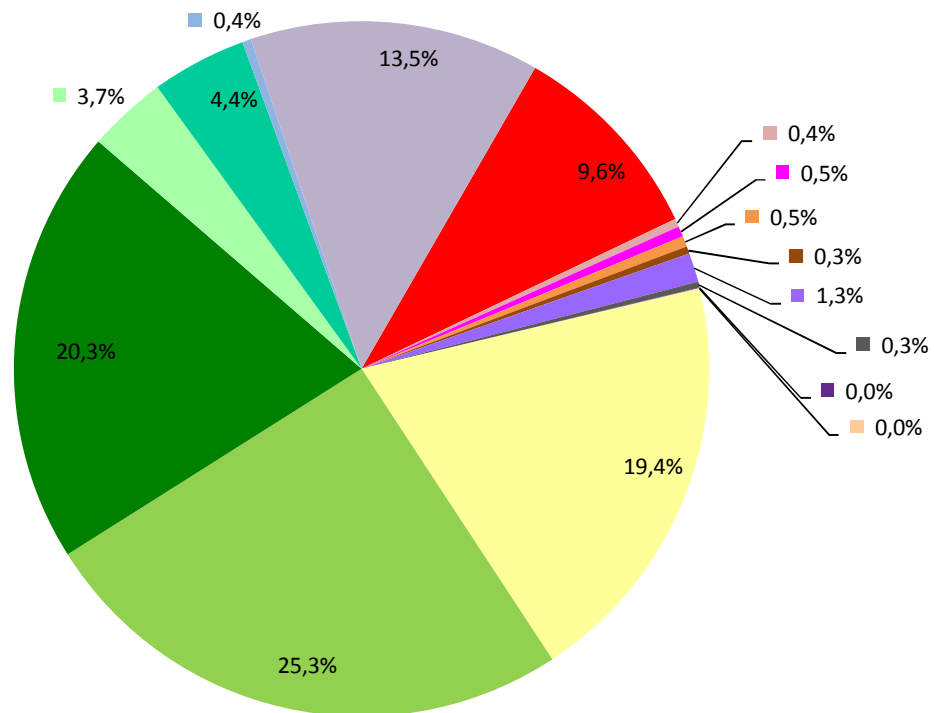
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

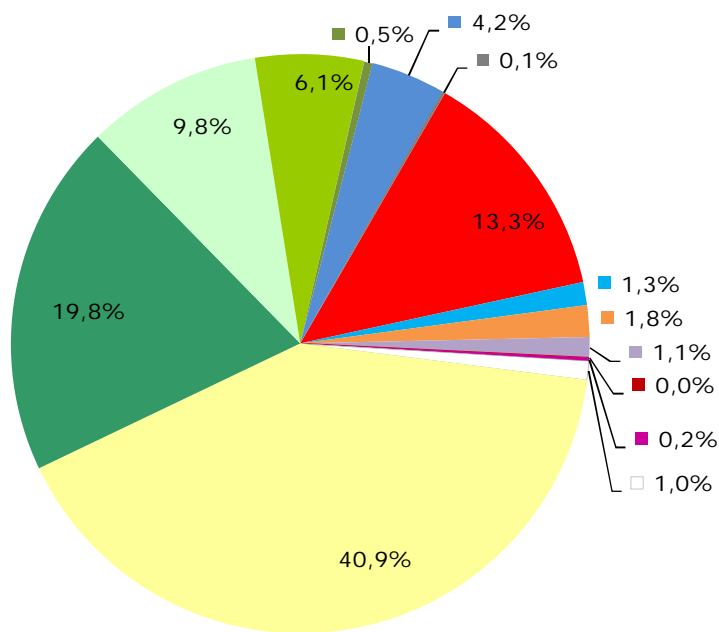


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	580	13,3
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	55	1,3
	Zone de loisirs	78	1,8
	Zones d'activité économique	49	1,1
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	8,9	0,2
	Sous-total	772	17,6
Zone d'aménagement communal concerté		46	1,0
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.791	40,9
	Zone forestière	866	19,8
	Zone d'espaces verts	430	9,8
	Zone naturelle	266	6,1
	Zone de parc	21	0,5
	Plan d'eau	182	4,2
	Sous-total	3.554	81,2
Zone blanche		6,4	0,1
<b>Total</b>		<b>4.378</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

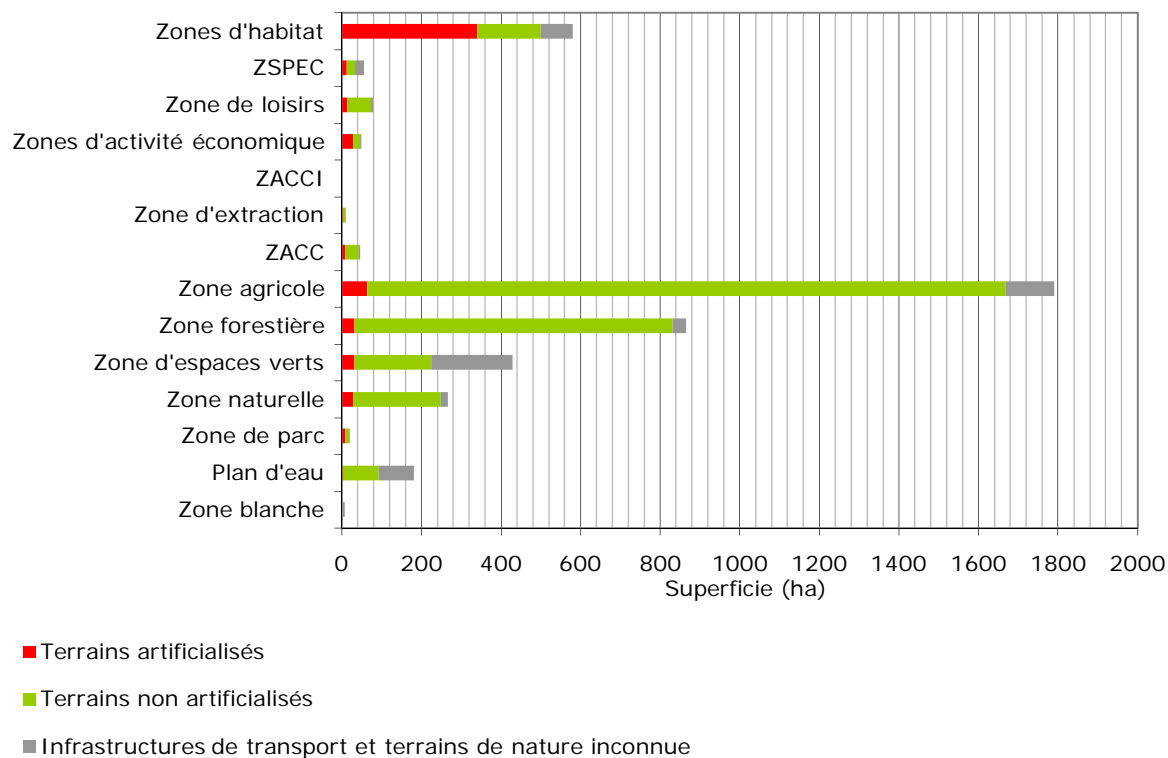
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	340	58,5	160	27,5	81	13,9	580
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	11	20,3	22	40,6	22	39,1	55
	Zone de loisirs	13	16,7	60	77,5	4,6	5,9	78
	Zones d'activité économique	28	57,3	18	37,1	2,8	5,6	49
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	2,1	23,4	6,5	72,8	0,3	3,7	8,9
	Sous-total	394	51,1	268	34,7	110	14,3	772
Zone d'aménagement communal concerté		9,3	20,4	34	74,0	2,6	5,6	46
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	63	3,5	1.605	89,6	123	6,9	1.791
	Zone forestière	31	3,6	800	92,4	35	4,1	866
	Zone d'espaces verts	31	7,3	193	45,0	205	47,7	430
	Zone naturelle	29	10,8	219	82,3	18	6,9	266
	Zone de parc	8,7	42,2	9,8	47,5	2,1	10,2	21
	Plan d'eau	1,9	1,0	91	49,9	89	49,1	182
	Sous-total	165	4,6	2.917	82,1	472	13,3	3.554
Zone blanche		0,2	3,8	0	-	6,1	94,8	6,4
<b>Total</b>		<b>568</b>	<b>13,0</b>	<b>3.219</b>	<b>73,5</b>	<b>591</b>	<b>13,5</b>	<b>4.378</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



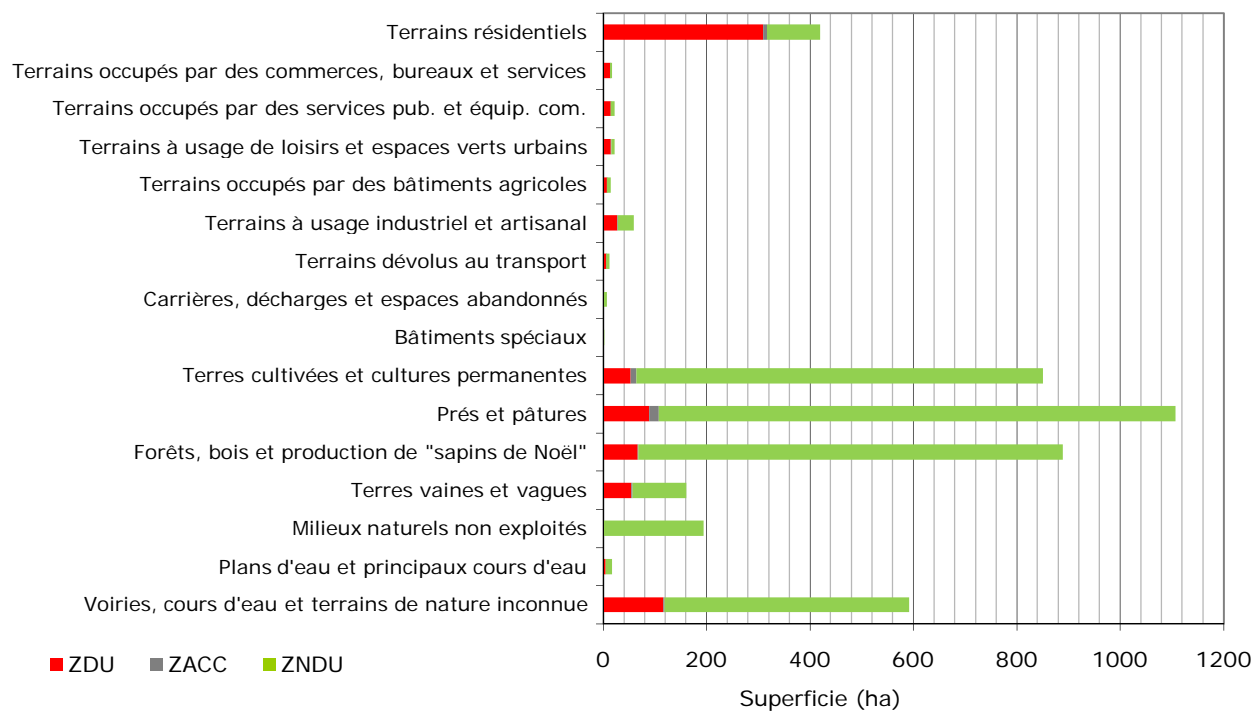
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	309	73,8	7,6	1,8	102	24,4	419
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	79,1	0,4	2,3	3,1	18,6	17
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	15	69,1	-	-	6,7	30,7	22
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	15	68,4	-	-	6,9	31,3	22
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	7,3	48,0	0,2	1,5	7,7	50,5	15
	Terrains à usage industriel et artisanal	27	46,4	0,9	1,6	30	52,0	59
	Terrains dévolus au transport	5,4	47,3	-	-	6,0	52,4	12
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,3	91,5	-	-	0,1	8,5	1,4
	Bâtiments spéciaux	0,7	34,6	-	-	1,4	65,4	2,1
	Sous-total	394	69,4	9,3	1,6	165	29,0	568
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	53	6,2	12	1,4	786	92,4	851
	Prés et pâtures	89	8,0	19	1,7	1.000	90,3	1.107
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	67	7,5	0,4	0	822	92,4	889
	Terres vaines et vagues	54	33,6	2,6	1,6	104	64,8	161
	Milieus naturels non exploités	1,2	0,6	-	-	193	99,4	194
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	4,1	24,8	-	-	13	75,2	17
	Sous-total	268	8,3	34	1,0	2.917	90,6	3.219
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		116	19,7	2,6	0,4	472	79,9	591
<b>Total</b>		<b>778</b>	<b>17,8</b>	<b>46</b>	<b>1,0</b>	<b>3.554</b>	<b>81,2</b>	<b>4.378</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).